

Déclaration de la CES

« Les syndicats appellent les eurodéputés à promouvoir la solidarité et les droits de tous les travailleurs »

Approuvé au Comité exécutif du 24 avril 2019

Le mouvement syndical défend les droits de tous les travailleurs, quel que soit leur pays d'origine ou leur statut d'immigration.

Nous nous inquiétons donc de constater que les problèmes auxquels sont confrontés un trop grand nombre de travailleurs, qu'il s'agisse de contrats précaires, de bas salaires ou de réductions des services publics, sont exploités par les partis de droite et les partis populistes partout en Europe qui présentent les politiques anti-immigration et anti-demandeurs d'asile comme de soi-disant solutions aux problèmes des travailleurs.

Les syndicats s'opposent à toute forme de discrimination, de racisme et de xénophobie.

Les États membres sont signataires de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés qui consacre deux principes fondamentaux. Premièrement, la situation individuelle de chaque réfugié doit être prise en considération et les demandeurs d'asile doivent bénéficier d'une protection juridique s'ils sont confrontés à une crainte fondée de persécution pour des raisons de race, de religion, de nationalité, d'appartenance à un certain groupe social ou d'opinion politique. Deuxièmement, un réfugié ne peut être renvoyé dans un pays où sa vie ou sa liberté serait gravement menacée.

Les États membres qui ont cherché à limiter l'accès des demandeurs d'asile au marché du travail ont permis à des employeurs malhonnêtes d'utiliser et d'exploiter les demandeurs d'asile pour concurrencer d'autres travailleurs.

La CES estime que les États membres ne doivent pas amalgamer les politiques relatives aux demandeurs d'asile, qui doivent être basées sur les obligations internationales en matière de droits humains, et les politiques relatives aux ressortissants de pays tiers. La CES pense que les droits des demandeurs d'asile ne doivent pas être considérés en fonction des besoins du marché du travail ou des compétences.

Nous avons besoin de mesures pour faire face aux problèmes de discrimination raciale et religieuse et pour prévenir les conditions abusives au travail. Il faut agir pour que tous les travailleurs marginalisés, indépendamment de leur nationalité ou de leur statut d'immigration, puissent bénéficier d'opportunités d'emplois de qualité et de formation pour évoluer au travail. C'est ce qu'intégration doit signifier. L'intégration ne doit pas impliquer que les travailleurs migrants sont tenus d'accepter de plus mauvaises conditions de travail ou des emplois de qualité médiocre. L'intégration sur le marché du travail ne pourra se faire si la discrimination à l'encontre des travailleurs migrants persiste. Les divisions entre travailleurs ne profitent qu'aux seuls employeurs malhonnêtes qui utilisent une catégorie de travailleurs pour faire pression sur les conditions de travail et les salaires d'autres travailleurs. La seule manière de lutter contre l'exploitation et les bas salaires est de rassembler tous les travailleurs dans un syndicat afin d'exiger l'application des droits du travail et des salaires décents.

La CES soutient les syndicats partout en Europe pour organiser les travailleurs migrants avec les autres travailleurs et conclure avec les employeurs des conventions collectives de travail qui garantissent un traitement équitable pour tous.

Une représentation négative des migrants et des demandeurs d'asile par les partis populistes et d'extrême droite en Europe et pendant la campagne pour les prochaines élections européennes ne fera que conforter les penchants racistes de certains en les encourageant à exprimer et à agir selon leurs préjugés.

La CES se joint aux syndicats d'Europe pour appeler les actuels et potentiels futurs eurodéputés qui se présentent aux prochaines élections du Parlement européen à soutenir la solidarité et les droits de tous les travailleurs. Les droits du travail sont des droits humains qui ne peuvent être limités en fonction du statut d'immigration.

Dans ce contexte de politiques hostiles et d'une extrême droite conquérante, le rôle des syndicats dans la lutte contre le racisme au travail et au sein de la société est plus important que jamais.

C'est une histoire déjà longue que cette lutte des syndicats contre le racisme et l'extrême droite. Le mouvement syndical a été renforcé et enrichi par les travailleurs migrants qui ont maintes fois combattu pour de meilleures conditions et de meilleurs salaires.

De nombreux syndicats organisent et soutiennent des groupes nationaux et ethniques minoritaires particuliers ainsi que les travailleurs migrants, qu'ils soient en situation régulière ou sans papiers, afin de renforcer leur capacité à exiger un meilleur traitement pour tous les travailleurs.

Les syndicats ont aussi développé des formations et des recommandations destinées à répondre au racisme au travail. Certains d'entre eux se sont également joints à des groupes antiracisme et à des groupes locaux pour l'organisation de la communauté.

Des droits du travail solides, soutenus par des syndicats forts, sont essentiels pour garantir un traitement équitable pour tous et mettre fin à l'exploitation des travailleurs migrants, des demandeurs d'asile ou d'autres groupes dans le but de faire pression sur les conditions d'autres travailleurs.

La CES invite tous les membres des syndicats à prendre part aux élections européennes et à soutenir les eurodéputés qui favorisent une approche de la migration fondée sur la solidarité et le respect des droits humains. La CES travaillera avec les députés du nouveau Parlement européen pour lutter contre la xénophobie et les politiques discriminatoires et promouvoir les principes syndicaux relatifs aux migrants et aux demandeurs d'asile.